



EN BREF :

- État actuel des cultures.
- Baisse de l'activité de la pyrale du maïs.
- Pucerons et punaises ternes.
- Tétranyques à deux points dans la culture de tomate.
- Maladies dans les champs de tomate.
- *Phytophthora capsici* dans le poivron.

ÉTAT ACTUEL DES CULTURES

Les précipitations reçues au cours de la dernière semaine sont négligeables pour l'ensemble des régions. Les champs dont les sols avaient reçu des quantités significatives d'eau, du 10 au 12 août, commencent de nouveau à montrer des signes de sécheresse.

Les dommages causés par la grêle dans des champs au nord de Montréal, comme rapporté dans l'avertissement de la semaine dernière, ont constitué des portes d'entrée pour divers champignons et bactéries secondaires dans les cultures. Les dommages sur les fruits de tomate touchés par la grêle, mais ne présentant pas de fissures, pourraient être confondus avec ceux causés par la punaise. Les tomates qui ont commencé à rougir depuis permettent de visualiser facilement les dommages. Le fruit montre une lésion au point d'impact du grêlon et ces lésions occasionnées par la grêle sont rondes, avec un contour assez défini. Les dommages de punaise, eux, prennent des formes diverses dont le contour est diffus.



Dompage de grêle.



Dompage de punaises.

BAISSE DE L'ACTIVITÉ DE LA PYRALE DU MAÏS

Les captures de pyrale de race bivoltine sont en baisse, et ce, depuis maintenant 2 semaines. Seuls 25 % des sites dans les Laurentides ont atteint le seuil dans les 7 derniers jours. Un site en Montérégie-Ouest et un site à Laval sont toutefois très près du seuil de traitement. Le seuil n'est pas atteint pour la Montérégie-Est, Saint-Eustache et l'Île d'Orléans.

Les régions dont le seuil est atteint ou très près de l'être seront à traiter. L'application d'insecticide devra être faite 7 jours après la dernière pulvérisation, sauf si vous avez employé le CORAGEN lors de votre dernier traitement. En effet, le CORAGEN a une persistance de 10 à 14 jours dans la plante.

PUCERONS ET PUNAISES TERNES

Les populations de pucerons dans les champs de poivron sont à la baisse pour la dernière semaine, à la suite de traitements qui ont été réalisés. Seuls quelques sites dans la région de Québec et en Montérégie-Ouest comportent des champs où le puceron est encore actif et où des traitements sont nécessaires.

L'activité de la punaise terne est variable selon les régions. Règle générale, le seuil de traitement n'est pas atteint et quelques dommages sont visibles sur les fruits de tomate et de poivron. Seuls quelques traitements sont prévus dans la région de Québec dans les prochains jours.

TÉTRANYQUES À DEUX POINTS DANS LA CULTURE DE TOMATE

Avec les températures chaudes et sèches qui perdurent depuis plusieurs semaines, le développement des tétranyques est grandement favorisé. Ce minuscule acarien, à peine visible à l'œil nu, et qui se concentre sur la face inférieure des feuilles, cause une décoloration du feuillage. Un traitement contre ce ravageur n'est pas habituel dans la culture de la tomate, comparativement à la culture de l'aubergine. Si les fruits de tomate ont commencé à blanchir et à se colorer, il n'est pas nécessaire de traiter, puisque le feuillage déperira naturellement. Par contre, des plantations à un stade moins avancé, fortement infestées et où une décoloration importante du feuillage est observée, peuvent nécessiter un traitement.

Quelques rares traitements ont dû être réalisés en Montérégie-Est et dans la région de Québec afin de stopper la croissance exponentielle des populations de tétranyques. Discutez de la situation avec votre conseiller horticole si vous vous demandez si un traitement est nécessaire dans vos champs. Pour le choix de produits homologués contre ce ravageur dans la culture de la tomate, vous pouvez vous référer au bulletin d'information No 02 du 19 juin 2012 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b02so12.pdf>).

MALADIES DANS LES CHAMPS DE TOMATE

La recrudescence du chancre bactérien a été observée au cours de la dernière semaine en raison des températures relativement chaudes, dans le sud de la province. Les dommages sur fruits demeurent généralement minimales. Dès que les conditions climatiques seront plus saisonnières, la progression des maladies bactériennes sera limitée. Les traitements au cuivre ne seront alors plus nécessaires.



La progression des maladies fongiques a été accentuée pour les autres régions, avec des conditions climatiques plus saisonnières durant certaines journées. Les maladies touchent principalement le vieux feuillage et les fruits, dans une moindre proportion. La **brûlure alternarienne**, la **pourriture sclérotique** et la **tache septorienne** sont en hausse. La **moisissure grise** est également présente. Cette maladie est souvent initiée par la présence de tissus végétaux morts qui adhèrent à diverses parties du plant. Un duvet gris se développe par la suite sur les zones affectées.

Les traitements préventifs demeurent essentiels à ce temps-ci de la saison. Les produits à base de mancozèbe ne sont pas recommandés en temps de récolte, en raison du délai avant récolte qui est de 7 jours. Espacez les traitements aux 14 jours lorsque les conditions sont sèches et aux 7 à 10 jours en présence de pluie ou de rosée abondante. Pour le choix de vos fongicides, vous pouvez consulter le bulletin d'information **No 02** du 19 juin 2012 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b02so12.pdf>).

Absence du mildiou (*Phytophthora infestans*)

Aucun cas de mildiou n'est signalé dans la tomate au Québec, alors qu'un premier cas a été confirmé le 21 août dernier en Ontario. D'autres cas ont par la suite été signalés et un avertissement à la vigilance a été émis pour le sud de la province ontarienne. Quelques États américains sont également aux prises avec la maladie depuis quelques semaines.

Les conditions climatiques actuelles, soit des journées chaudes et des nuits fraîches, ainsi que des conditions humides sont favorables au développement de la maladie. Lors de vos traitements fongiques préventifs, vous protégez également votre culture contre le mildiou lorsque vous utilisez des fongicides à large spectre tels BRAVO, DITHANE ou CABRIO.

Attention à ne pas confondre la brûlure alternarienne sur feuillage avec le mildiou. Pour confirmer votre diagnostic, vous pouvez prélever des feuilles affectées, les vaporiser d'eau, puis les mettre dans un sac de plastique transparent à une température entre 15 et 23 °C pour 8 à 12 heures. S'il y a une sporulation qui se développe à la face inférieure de la feuille, c'est qu'il s'agit de mildiou.



Brûlure alternarienne sur feuilles de tomate.
Photo : Christine Villeneuve, MAPAQ



Début d'infection du mildiou sur feuille de tomate.
Photo : Christine Villeneuve, MAPAQ

PHYTOPHTHORA CAPSICI DANS LE POIVRON

Un cas de *Phytophthora* a été diagnostiqué cette semaine. Les fruits affectés proviennent d'un champ situé dans les Laurentides. Ce champignon de sol nécessite tout d'abord la présence d'eau stagnante pendant au moins 24 heures pour amorcer l'infection. Le champ affecté a été touché par les importantes précipitations reçues le 11 août dernier. Un cas similaire en Montérégie-Ouest avait également été observé l'an dernier à la suite du passage de l'ouragan Irene.



Bien que la présence d'eau stagnante soit essentielle pour le développement de la maladie, le champignon doit aussi se trouver en présence de plantes hôtes et les températures doivent se situer entre 20 et 30 °C. Les fruits infectés présenteront un fin duvet blanc à leur surface. Ils vont aussi flétrir et porter des zones de pourriture molle.



Présence de fin duvet blanc sur le fruit.



Tige du plant qui commence à être affectée par le champignon.

La liste des plantes sensibles est longue. Les solanacées de même que de nombreuses cucurbitacées sont sensibles à l'attaque de ce champignon. Une rotation de culture appropriée revêt toute son importance dans le cas de cette maladie fongique.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES
CATHERINE THIREAU, agronome – Avertisseuse solanacées
Productions en Régie Intégrée du Sud de Montréal enr. (PRISME)
111, rue Saint-Patrice, Sherrington (Québec) J0L 2N0
Téléphone : 450 454-3992, poste 25 – Télécopieur : 450 454-5216
Courriel : cthireau@prisme.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Cindy Ouellet, RAP

**© Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 14 – solanacées – 23 août 2012**

